

La foule se sépara, pieusement émue, après avoir vénéré la relique de saint François. Tertiaire.

Etablissement du Tiers-Ordre à Saint-Narcisse. — Saint-Narcisse est une bonne paroisse de cultivateurs, comptant un peu plus de 1300 communicants. Depuis longtemps, les paroissiens vont, chaque année, faire un nombreux et fervent pèlerinage au Cap. Le Rév. P. Frédéric désirait depuis longtemps aussi y établir le Tiers-Ordre. L'ancien curé avait commencé par recommander à ses ouailles la dévotion au Saint Rosaire, avec la communion fréquente. A sa mort, survenue il y a peu d'années, son successeur, ancien directeur d'une belle Fraternité, songea à établir le Tiers-Ordre dans sa nouvelle paroisse. Dans ce but, il prépara lui-même, et de longue main, les âmes généreuses à considérer les avantages du Tiers-Ordre, et à entrer sans crainte dans cette sainte nalice. Le temps était venu d'en parler publiquement devant la paroisse entière. On choisit la solennité du T. S. Rosaire.

Le Rév. Père arriva à Saint-Maurice la veille de la solennité: de nombreuses confessions le retinrent au confessionnal jusqu'à 10 hrs. La paroisse n'a pas encore de vicaire: on devine aisément la fatigue du curé et du missionnaire, durant notre *Triduum* qui fut très solennel.

L'ouverture eut lieu, le samedi, 6 octobre, le soir à 7 hrs. Malgré l'heure avancée et le mauvais état des chemins, causé par les abondantes pluies de la veille, il y eut une réunion très nombreuse. La paroisse de Saint-Narcisse a cela de particulier que pour les concours, soit des retraites, *Triduum* ou Quarante-Heures, elle ne craint ni la noirceur, ni les chemins: on a vu les fidèles, aux Quarante-Heures, à la mauvaise saison d'automne, venir avec leurs *fanoux*, en pleine obscurité, et par une pluie battante, assister à la prière du soir, et remplir l'église.

Dimanche matin, et les deux jours suivants, les deux confessionnaires furent occupés sans autre interruption que celle que demandèrent les cérémonies publiques. Il y eut deux réunions chaque jour, le matin à 8 hrs, et l'après-midi à 2 hrs. L'assistance était toujours complète. On n'avait invité que les personnes désireuses d'entrer dans le Tiers-Ordre: toute la paroisse y assista.

Le Père, prédicateur exposa clairement les grands avantages du Tiers-Ordre, avec les obligations qu'il impose. Le but du pas-